

31 mars 2016 Place d'Italie Nation



LAB/CET-SC

Le 9 mars 2016, la journée de mobilisation contre la loi El Khomri fut un réel succès et les plus de 500 000 jeunes, retraités, salariés et privés d'emploi qui ont défilé côte à côte dans toute la France ont ébranlé le quatuor Hollande-Valls-Gattaz-Macron.

Avant même la journée d'action du 24 mars, le gouvernement a tenté de stopper un mouvement social qui s'amplifie en saupoudrant quelques avancées insignifiantes de nature à convaincre la seule CFDT, déjà acquise à la casse du Code du Travail. Le patron du Medef a dû lui-même mettre les mains dans le cambouis en menaçant son partenaire social privilégié, la CFE-CGC, qu'il qualifie de « cégétiste ».

Les très fortes mobilisations et le 1,2 million de signatures de la pétition « Loi travail : non, merci » démontrent que la CGT ne s'est pas trompée en demandant le retrait pur et simple de cette réforme rétrograde, tout en faisant des propositions progressistes.

Le SGLCE souhaite faire du 31, une grande journée de mobilisation et de revendications et a proposé, dans la droite ligne du projet de document d'orientation du prochain congrès confédéral, d'aller rencontrer les salariés dans les entreprises.

Après consultation de ses adhérents, notre syndicat – le SGLCE – a décidé d'appeler à la grève pour les journaux de nuit datés du 31 mars et pour ceux de jour datés du 1^{er} avril. Les travaux dits « labeur » et les suppléments habituellement confectionnés entre le mercredi soir et le jeudi soir seront également impactés.

Rendez-vous du SGLCE : 13H30

Derrière le camion des JO qui sera situé à l'angle de la place d'Italie et du boulevard de l'Hôpital.

Le SGLCE exige le retrait du projet de loi El Khomri et l'aboutissement des revendications propres à notre profession : **emplois, salaires, réduction du temps de travail et reconnaissance de la pénibilité**.

29 mars 2016